

Inondations vs pyrrhotite

Tableau comparatif

Mise en contexte et portrait de la situation		
Impacts	Inondations	Pyrrhotite
Origine du problème	Désastre naturel (Act of god)	Incompétence humaine et technique
Nombre de maisons touchées	4485 propriétés	Entre 4000 à 5000 maisons
Coûts moyens de réparation	Variable selon les cas. À définir	Env. \$185,000 par résidence
Élément prévisible et évitable	Dans certains cas oui, des zones inondables étaient connues	Non
Types de résidences	Principales et secondaires dans certains cas	Résidences principales et secondaires dans certains cas
Types de victimes	Citoyens touchés	Citoyen avec une résidence couverte par des plans de garantie. Citoyen avec une résidence dont la garantie était échue. Citoyen avec une Auto-constructions non couverts.
Couvert par les assurances habitation	Dans certains cas, oui et en général non couvert.	Aucune assurance habitation ne rembourse ce type de dommage.
Implication des gouvernements		
Implication du gouvernement	Présence rapide dès la première semaine.	Il a fallu plusieurs interventions et années pour que les gouvernements s'impliquent
Visite du premier ministre du Québec	Il est venu sur le terrain dès les premiers jours	Après 8 ans, n'est jamais venu rencontrer les victimes
Visite du premier ministre du Canada	Oui, dans les premiers jours	Oui, en 2015, soit 6 ans après le début de la crise
Implication des municipalités	Elles se sont impliquées rapidement	Cela a pris plusieurs mois et ce fut difficile au départ
Mise en place d'une aide financière	Oui et mis en place dès les premières semaines. Couvre plusieurs éléments	Oui, mais après des batailles de plusieurs années et ne couvre même pas 50% des dommages.
Impacts médiatiques		
Impacts médiatiques	Visible et spectaculaire. Grande couverture médiatique provinciale	Dure depuis plus de 8 ans et moins spectaculaire, mais tout aussi dommageable. Très difficile de sensibiliser les médias hors de la région.

Sinistres comparables		
Explosion Lac Mégantic (2013)	La Croix-Rouge a fourni une aide de plus de \$8M. Une aide provinciale de plus de \$60M. Aide de première nécessité aux victimes remboursement de frais à la municipalité et compensations pour pertes économiques. Ajout d'un programme d'aide au développement économique et touristique.	
Inondations au Québec (2017)	Environ 4485 résidences touchées. La Croix-Rouge et le gouvernement du Québec se sont impliqués rapidement. L'armée s'est aussi impliquée dans les semaines suivantes. Une aide minimal de \$350M a été rendu disponible pour les victimes.	
Pyrite sur la rive sud de Montréal (1985)	Le gouvernement du Québec assume au moins 62,5 % de l'aide financière accordée. • Le gouvernement du Canada contribue pour 25 %. • Les municipalités sont invitées à offrir une contribution financière jusqu'à concurrence de 12,5 % de l'aide totale. La pyrite affectait seulement les dalles de sous-sol et non pas l'ensemble des fondations, des travaux beaucoup moins dommageables que ceux générés par la pyrrhotite. Une aide financière maximum de \$70,000 était possible pour une propriété. Considérant l'inflation depuis 1985, cette aide serait aujourd'hui d'environ \$146,000 et les victimes de la pyrrhotite n'ont droit qu'à une aide de \$75,000.	
Pyrrhotite en Mauricie (1996)	Une première vague touchant environ 30 résidences a eu lieu dans les années 1997. Les fondations ont été refaites rapidement et les sites remis en état. Ce dossier a fait l'objet d'ententes confidentielles et semble-t-il que les propriétaires auraient été dédommagés adéquatement pour l'ensemble des dégâts et impacts qu'avait généré ce problème.	
Pyrrhotite en Mauricie (2009 à 2017)	Environ 4000 à 5000 résidences sont affectées ou présumées affectées par la pyrrhotite. Les dommages et réparations globales sont estimées à environ \$800M et à ce jour \$82M d'aide financières gouvernementales remboursables ont été reçues. Plusieurs bâtiments commerciaux, institutionnels et municipaux sont aussi touchés par la pyrrhotite.	
Impacts humains		
Impacts	Inondations	Pyrrhotite
Suicides	À définir	Oui
Faillites	À définir	Oui
Psychologiques	Oui	Oui
Séparations et divorces		Oui
Impacts financiers	Oui	Oui et impacts sur la cote de crédit des propriétaires
Perte de jouissance	Oui	Oui
Captif de leur propriété	À définir	Plusieurs victimes ne peuvent vendre ou déménager, tant que leur propriété ne sera pas réparée.
Sécurité des occupants	Leur sécurité a été affectée	L'instabilité de certaines fondations et les moisissures sont présentes dans plusieurs résidences
Regroupement des victimes	N'ont pas été obligé de se regrouper pour obtenir de l'aide	Une coalition a dû être mise en place pour défendre les intérêts des victimes.

Impacts sur le milieu		
Impacts	Inondations	Pyrrhotite
Taxes municipales	À définir	Pertes de revenus pour les municipalités
Taxes scolaires	À définir	Pertes de revenus
Économie locale	À définir	Les victimes dépensent moins
Impacts financiers		
Impacts	Inondations	Pyrrhotite
Frais d'avocats requis	Peu probable	Oui
Procès et poursuites	Peu probable	Frais d'avocats. Jugement favorable en 2014, cours d'appels en 2017 et décision possible en 2018. Plus de 4 ans d'attente minimale pour les victimes
Avoirs personnels	À définir	Retraits des REER, placements ou autres pour réaliser les travaux.
Capacité d'emprunt	À définir	Diminution ou incapacité d'emprunter.
Cote de crédit personnelle	À définir	Abaissement de la cote de crédit de plusieurs victimes
Impacts matériel sur les résidences		
Impacts	Inondations	Pyrrhotite
Infiltrations d'eau	Majeur	Dans certains cas et au fil du temps
Moisissures	Possible si non réparé rapidement	Possible si non réparé rapidement
Fondations du bâtiment	Affectée dans quelque cas	La majorité des fondations doivent être démolies et refaites
Revêtement extérieur	À réparer dans certains cas	Dans plusieurs cas, la maçonnerie doit être enlevée et refaite
Aménagements extérieurs	Travaux à faire, selon les cas. Le programme offre une certaine aide financière	Les aménagements extérieurs, gazon, pavage, clôtures, patios doivent être refaits et ne sont pas couverts par les assurances et l'aide gouvernementale.
Mobilier	Endommagé dans plusieurs cas	Doit être relocalisé durant les travaux
Durée des inconvénients	En principe et tenant compte de l'aide disponible, on peut penser que d'ici 1 ½ an les résidences et terrains seront réparés.	Des victimes sont en attente depuis plus de 8 ans. Le procès aura durée au moins 4 ans. Environ 1 ½ an est requis pour mettre la maison et le terrain en état. Les travaux sur une rue peuvent durer facilement 5 ans.
Aides gouvernementale et support aux victimes		
Impacts	Inondations	Pyrrhotite
Coûts des réparations	À définir	Les besoins sont estimés à environ \$800M
Gouvernement du Canada	L'armée canadienne est venue en aide	\$30M sur 3 ans
Gouvernement du Québec	Le gouvernement a mis \$350M disponible dans son programme d'aide	\$52M sur 5 ans
Obtention de l'aide gouvernementale	Le gouvernement a été très proactif et a ajusté à la hausse les montants suite aux	Doit être négocié à chaque année ou selon l'avancement du dossier. Un combat depuis plus de 8 ans

	plaintes des victimes	
Croix-Rouge	Aide financière de \$600 par famille	Aucune
Aide de l'armée	Oui	Aucune
Aide de la croix rouge	Oui	Aucune
Aide psychologique	Oui	Pas officiellement. De manière individuelle selon les besoins
Regroupement de victimes	Ne semble pas y avoir d'associations de victimes, car les instances politiques sont intervenues rapidement.	Mise en place d'un regroupement de victimes : Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite. Bénévolat depuis plus de 8 ans.
Annonce d'un programme d'aide	Le gouvernement a produit des messages médiatiques diffusés dans les médias Télé, radio et journaux	La promotion du programme d'aide pour la pyrrhotite a été beaucoup plus discrète.
Détails des programmes d'aides		
Impacts	Inondations	Pyrrhotite
Aide pour les réparations	Une aide financière non remboursable Une aide financière non remboursable ne pouvant excéder \$200,000 plus une aide additionnelle pour des situations particulières	Un prêt maximal de \$75,000 remboursable pour les victimes non couvertes par les plans de garantie. Maximum \$15,000 pour les victimes couvertes par un plan de garantie. Malgré cette aide, plusieurs victimes doivent attendre les résultats du procès car ils n'ont pas la capacité financière de faire réparer leur résidence. Aucune aide additionnelle pour des situations particulières
Aide pour des mesures préventives	100% des frais jusqu'à un Maximum \$5,000	Aucune aide
Aide pour le mobilier	Oui	Non requis
Aménagements extérieurs	Maximum \$5,000 compris dans le \$200,000	Aucune aide
Démolition ou relocalisation de la maison	\$200,000 maximum disponible, plus la cession du terrain maximum \$50,000	Aucune aide
Assurances maisons	Offre un montant pour couvrir ce qui ne serait pas couvert par les assurances	Aucune
Relocalisation temporaire des victimes pendant les travaux	20\$ par jour pour chaque personne évacué	Aucune aide
Frais admissible pour service de professionnels pour permettre aux propriétaires de faire un choix selon les possibilités	Oui dans certain cas	Aucune aide Frais d'expertise obligatoire de 3000\$ à 4000\$

Contributions du gouvernement fédérale à divers sinistres au Canada

Annexe II : Classement des catastrophes en fonction du niveau de participation du gouvernement fédéral

Nom	Année	Nature	Victimes (morts, blessés ou déplacés)	Coûts (En \$)	Participation fédérale (en \$)
De l'Ontario au Nouveau-Brunswick	1998	Tempête hivernale	18773	4 635 720 433	665 387 416
Pyrrhotite	2008-	Cancer du béton	5000	1 000 000 000	\$30M total sur 3 ans
La vallée de la rivière Saguenay (QC)	1996	Inondation	15835	300 000 000	300 000 000
Rivières Assiniboine, Rouge et Winnipeg (MB)	1997	Inondation	25447	498 513 577	193 808 836
Lac Mégantic (QC)	2013	Accident ferroviaire	47		180 000 000
High River (AB)	2005	Inondation	7030	142 100 000	142 100 000
Sud-Est de la Colombie-Britannique et Sud-Ouest de l'Alberta	2003	Feu de forêt	48501	141 566 277	141 566 277
Red Earth First Nation (SK)	2007	Inondation	700	125 800 000	125 800 000
Kelowna, Kamloops et Cariboo (C.-B.)	2009	Feu de forêt	20000	75 000 000	58 000 000
Melita (MB)	2005	Inondation	1300	40 500 000	40 500 000
Région Sud de l'Alberta	1995	Inondation	0	154 623 306	34 061 897
Pyrite	1996	Vice de construction	5000		17 500 000

Mise à jour CAVP

Note

Source : Bibliothèque du Parlement

Note de la CAVP:

La pyrite en 1996 sur la rive sud de Montréal ne touchait que les dalles de sous-sol et il n'était pas requis de refaire entièrement les fondations et les aménagements extérieurs, comme c'est le cas à Trois-Rivières. Les dommages étaient beaucoup moins importants.